

Forcalquier, le 11 février 2021

Association Cooplicot
s/c REZO4, s/c MML,
4 avenue de l'Observatoire
04 300 Forcalquier
Mail : info@cooplicot.org

Lettre ouverte

à Monsieur le maire de Forcalquier,
Mesdames et messieurs les conseillères municipales et les conseillers municipaux
de la commune de Forcalquier.

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

Comme vous le savez certainement, la Ville de Forcalquier a initié en octobre 2018, sur un terrain lui appartenant, un projet de construction d'une quarantaine de logements dans le quartier des Chambarels. La réalisation de ce projet a été confiée à un organisme HLM, la Maison Familiale de Provence (MFP), et à une structure d'accompagnement de Forcalquier dédiée à l'habitat participatif, la SCIC Regain.

Plusieurs réunions d'information ont eu lieu et ont permis de constituer un groupe de futurs habitants et habitantes invités à participer à la conception de ce projet : nous, qui nous sommes rassemblés au sein de l'association Cooplicot. Nous sommes aujourd'hui plus de 40 foyers jeunes parents, familles monoparentales, actifs et retraités..., qui tous recherchons un logement, si possible dans un cadre de vie agréable où la solidarité de voisinage peut se vivre au quotidien.

Un engagement de la mairie sur ce projet a été adopté par délibération en conseil municipal le 20 mars 2019, avec les objectifs suivants :

« *Les objectifs arrêtés par le conseil municipal sont :*

- ✓ *Projet mené dans le cadre d'une démarche d'habitat participatif,*
- ✓ *Mixité sociale et générationnelle,*
- ✓ *L'accueil de jeunes ménages,*
- ✓ *La promotion d'un mode de vie durable ».*

Par ailleurs, une convention tripartite a été établie le 16 mai 2019 entre la commune, MFP et notre association Cooplicot, engageant chacun des partenaires les uns vis-à-vis des autres.

Enfin, une promesse de vente a été signée entre M. Gérard Avril, notre précédent maire, et M. Christian Abbes directeur général de MFP, maître d'ouvrage, le 22 juillet 2019, pour une vente à réaliser avant le 22 janvier 2021. Le permis de construire a été déposé, obtenu et purgé de tout recours. Il ne restait plus qu'à finaliser l'acquisition du terrain avant de pouvoir, enfin !, démarrer la construction.

Or, nous venons d'apprendre par MFP que M. le maire David Gehant refuse de lui vendre le terrain et donc d'honorer l'engagement de la Ville, engagement envers MFP mais également envers nous, les futurs habitants, qui travaillons activement sur ce projet depuis plus de deux ans.

Pourtant, aujourd'hui comme hier, notre ville manque de logements. Comme le rappelle justement M. Didier Morel, adjoint au logement, dans le *Forc'Actus* du 1^{er} trimestre 2021, à Forcalquier, « *le coût du logement reste relativement élevé. Nous devons nous attacher à trouver des solutions pour proposer des logements de qualité à la location sans se priver de terrains pour la construction individuelle résidentielle* ».

Le projet Cooplicot, que M. Morel avait d'ailleurs soutenu lorsqu'il participait à la municipalité précédente, répond parfaitement à ces objectifs : il propose 42 logements de qualité, dont 16 logements locatifs sociaux et 26 logements en accession sociale à la propriété, pour une offre résidentielle accessible, avec un projet architectural très travaillé, respectueux de l'environnement et dont la qualité d'insertion dans le paysage a été soulignée par l'architecte-conseil du Parc naturel régional du Lubéron, M. Olivier Fage.

Comment dès lors expliquer la volonté actuelle de la Ville de stopper ce projet et ce, sans la moindre délibération ni même la moindre information en conseil municipal ?

Nous ne pouvons que nous interroger, et surtout *vous* interroger, monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillères et conseillers, sur ce qui apparaît comme un revirement incompréhensible – et lourd de conséquences au regard du nombre de personnes concernées et des frais déjà engagés.

Nous restons confiants en l'avenir de notre projet, ne doutant pas de l'issue favorable de la procédure qui ne manquera pas d'être engagée par MFP pour faire respecter sa promesse de vente. Cependant, nous pensons que votre responsabilité d'élus de Forcalquier pourrait vous conduire à vous saisir de cette affaire, à en analyser les tenants et aboutissants, à les exposer en conseil municipal et finalement à revoir cette décision, ce qui ferait gagner du temps à tout le monde et rassurerait vos concitoyens sur votre capacité à délibérer en toute transparence démocratique et dans le souci de l'intérêt général.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillères et conseillers municipaux, nos salutations respectueuses.

Les futurs habitants et habitantes de Cooplicot.